

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD-CADRE DE SERVICES

1 - Identification de la consultation

Marché 2023-11 SURVEILLANCE DES PRESTATIONS EVENEMENTIELLES DE L'UNIVERSITE RENNES 2 – SITES DE RENNES

2 – Objet

Le présent accord-cadre a pour objectif d'assurer des prestations de surveillance des bâtiments ainsi que des opérations et projets évènementiels sur les sites de Rennes de l'Université Rennes 2.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du CCP.

Accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre de 50 000 € HT.

3.3 – Allotissement

La présente consultation est composée d'un lot unique au sens des articles L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des services objets du présent accord-cadre.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 - PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

Sans objet.



3.7 – Durée du marché

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 14 mois à compter du 1er mai 2023.

3.8 – Lieux d'exécution

Les prestations s'exécutent sur les lieux suivants dépendant de l'Université Rennes 2 :

Campus VillejeanCampus La HarpePlace du Recteur Henri Le Moal25 Avenue Charles Tillon35000 RENNES35000 RENNES

3.9 – Visite des lieux

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les prestations.

Les visites seront effectuées, à la demande des candidats, afin de leur permettre de proposer une offre adaptée.

Elles seront assurées en fonction des disponibilités des services techniques et pourront être organisées conjointement avec plusieurs candidats. Les visites seront organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

3.10 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée notamment au regard des éléments reportés dans le CRTA tenant compte des éléments suivants :	60 %
- Politique sociale de l'entreprise	10%
- Moyens humains et organisationnels	10%
- Qualification, références et formation	10%
- Organisation proposée, méthodologie de travail	30%
PRIX des prestations en € HT au regard du Bordereau des Prix Unitaires	40 %

4 - Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 3 Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3



5 - Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : ARKA SENTINELLE PREVENTION, 15 Avenue d'Ouessant - 35170 BRUZ

Département de l'entreprise : 35

Adresse internet: https://www.arka-sentinelle.fr/

L'entreprise est une PME : OUI

Date de notification du marché : 21/04/2023 Valeur totale finale du lot : 50 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

6 – Procédures de recours

La décision du 28/03/2023 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent accord-cadre, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif Hôtel de Bizien 3 Contour de la Motte - CS 44416 35044 RENNES Cedex

Tél.: 02 23 21 28 28

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr http://rennes.tribunal-administratif.fr/

6. 6.2 – Coordonnées du médiateur régional délégué des entreprises DREETS

CCIRA de Nantes DREETS DES PAYS DE LA LOIRE Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 44042 NANTES Cedex 1

Courriel: paysdl.ccira@dreets.gouv.fr

7 - Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@:achatsmarches@univ-rennes2.fr https://www.univ-rennes2.fr/

SIRET 19350937900015

Catégorie: Etablissement public national - Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.



8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n°23-21695

Date d'envoi à la publication : 14/02/2023

Date de publication : 15/02/2023

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 17/05/2023